



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, une nouvelle exigence de marquage de conformité, appelé **marquage UKCA** (UK Conformity Assessed), a été introduite pour certains produits mis sur le marché en Grande Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Écosse). Elle couvre la plupart des produits qui nécessitent dans l'Union Européenne le **marquage CE**. Une période de transition est prévue pour laisser aux entreprises le temps de s'adapter mais des dispositions spécifiques sont déjà à appliquer dans certains cas de figure ou pour certains types de produits. C'est le cas par exemple des dispositifs médicaux.

Afin d'évoquer ces changements et vous faciliter la mise en conformité de vos produits destinés au marché britannique, **ENTERPRISE EUROPE NETWORK** vous invite, en partenariat avec **CAP'TRONIC**, à participer au webinaire :

## **Marquage CE/Marquage UKCA** **les conséquences du Brexit sur les produits soumis aux directives** **RED, CEM, basse tension et dispositifs médicaux.** **Le 16 mars 2021 de 10h à 12h00**

Programme :

- **Le marquage UKCA : cadre général, nouvelles exigences. L'exemple des produits couverts par les directives CEM, basse tension et RED.**

*Loïc BERTHAUD - Groupe EMITECH – Conseiller certification et International*

Q/R

- **Les dispositions spécifiques applicables aux dispositifs médicaux.**

*Rita HALABI - MD 101 Consulting – Experte affaires réglementaires et qualité.*

Q/R

Pour plus d'information : [dominique.deve@paca.cci.fr](mailto:dominique.deve@paca.cci.fr) – [d.diles@occitanie.cci.fr](mailto:d.diles@occitanie.cci.fr)

Participation gratuite mais **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

